

MASTER PROFESSIONNEL - COMPTABILITE - CONTRÔLE - AUDIT

Formation parallèle IMP/CNAM

Public

- Être titulaire d'un diplôme bac + 3 (180 crédits ETS).

Objectif

- Développer le sens de l'analyse, de la critique et du savoir-faire dans les domaines du contrôle de gestion, de l'audit et de la comptabilité.

Diplôme CNAM

- Intitulé officiel figurant sur le diplôme :** Master Droit, économie et gestion mention Comptabilité - Contrôle – Audit
- Inscrit RNCP :** Inscrit de droit (lien : <http://master-cca.cnam.fr/deroulement/>)

Programme

Master 1 (60 crédits ECTS)		
Enseignements	ECTS	Horaire
Droit des sociétés : règles générales	6	60
Droit des sociétés : principales formes de sociétés	4	40
Droit fiscal : imposition du résultat de l'entreprise	6	60
Droit fiscal : TVA et imposition du capital	4	40
Management : principes et outils	8	80
Management des systèmes d'information	4	40
Comptabilité approfondie et finance	8	80
Comptabilité et contrôle de gestion	8	80
Test d'anglais BULATS niveau 2 - B1	1	-
Expérience ou rapport de stage	11	-
Master 2 (60 crédits ECTS)		
Enseignements	ECTS	Horaire
Diagnostic et évaluation financière des groupes et des sociétés	10	100
Comptabilité internationale (niveau II)	10	100
Contrôle de gestion approfondi I	4	40
Contrôle de gestion approfondi II	4	40
Création de valeur et management de l'entreprise	4	40
Gouvernance et responsabilité sociale des entreprises	6	60
Techniques d'expression et de communication	2	20
Oral d'économie partiellement en anglais	0	-
Parcours Expertise et Conseil : Audit externe et révision comptable	10	100
Parcours audit interne : Audit interne des organisations	10	100
Parcours Reporting et contrôle financier : Reporting et contrôle financier des groupes	10	100
Parcours contrôle de gestion : Stratégie, changement et contrôle de gestion	10	100
Mémoire	10	-

Modalités d'évaluation

- Validation de chaque module d'enseignement par une note minimale de 10/20.
- Validation du mémoire de fin d'étude par une note minimale de 10/20.

Compétences

- Réaliser des diagnostics, élaborer, mettre en œuvre et évaluer des démarches de progrès,

Débouchés

Les titulaires d'un master CCA ont vocation à poursuivre leur carrière professionnelle :

- Dans des **cabinets d'expertise-comptable** et d'audit ou de conseil ;
- Dans des **postes de responsabilités** au sein de directions comptables et financières, de directions de contrôle de gestion ou de services d'audit interne d'organisations privées ou publiques ;